

Pierre Lénéel
LISE – CNRS - CNAM
pierre.lenel@lise.cnrs.fr

« Petite société ou fin de l'idée de société, réflexions sur un concept »

Introduction

La réflexion sur les « petites sociétés » n'en est pas à ses débuts. Pourtant force est de reconnaître que le concept n'est pas encore stabilisé. Mobilisé par un groupe de chercheurs constitué autour du CR 24 « Petites sociétés et construction du savoir » de l' AISLF, il n'a pas encore acquis une solidité suffisante pour être repris (c'est-à-dire critiquer) par la communauté scientifique. Or l'intitulé même du comité de recherche incite à reconnaître son ambition épistémologique. S'il n'est pas question de vouloir imposer un concept, il n'en demeure pas moins qu'il prétend rendre compte d'un ensemble de réalités qui échapperaient à la théorisation sociologique s'il n'était pas mobilisé. Aussi ce colloque et ce texte d'introduction a pour ambition de poser des questions, d'ouvrir la problématique de la petite société, afin qu'au cours des différentes sessions des éléments de réponse soient apportés. Cette introduction souhaite donc apporter des éléments qui permettront, peut-être, d'aider à mieux cerner l'ensemble des phénomènes dont le concept de « petite société » prétend rendre compte. Il insistera sur les enjeux dont est porteuse cette notion pour mieux permettre aux différents participants de définir, délimiter, circonscrire leur usage du mot.

Dans mon esprit et dans celui des organisateurs de ce colloque, il s'agit de tenter de passer de la notion au concept à partir d'exemples empiriques mais aussi fondés en raison sociologique.

L'enjeu des petites sociétés

Faire sa propre histoire, construire son identité, autant d'évidences partagées par le sens commun mais qui dès qu'on aborde le niveau scientifique ne vont plus du tout de soi.

Histoire, identité, intégration, coutumes, mœurs, cohésion, diversité culturelle, communautés, modes de développement régionaux, toutes ces notions ou concepts devront être interrogés au cours de ce colloque. On voit l'ampleur de la tâche qui nous attend et qui pose d'emblée une question : est-il bien raisonnable d'introduire un nouveau concept dans le champ scientifique déjà bien encombré ? Ne pourrait-on pas faire l'économie de la « petite société » et accepter de décrire des ensembles qui s'en réclament plus ou moins avec des concepts déjà solidement ancrés dans la discipline ? Quel sens cette démarche porte-t-elle ? Vers quoi fait signe l'idée de petite société ? Bref pourquoi et jusqu'où tenons-nous à l'idée de petite société, voire à l'idée de société tout court ? Les membres de ce comité de recherche ont pourtant la conviction que les petites sociétés présentent justement une configuration spécifique de notions ou concepts déjà existant, qu'il nous appartient de préciser.

Aussi les suites du colloque permettront de valider ou d'infirmer notre tentative d'élaborer la « petite société » comme horizon de sens, comme quasi utopie de la seconde modernité.

Ainsi, quel peut être l'avenir de la notion de « petite société » à l'époque de la « globalisation » ? Si dans l'idée de société perdure la recherche d'un principe auto fondateur, quelle substance, quelle consistance est-il possible de lui donner, en raison sociologique, après les images et réalisations négatives qui ont pu transpercer l'histoire du XX^{ème} siècle ? Quelle place y a t il encore pour la notion de société fut-elle « petite » ? La crise du sens, l'individualisation, la conceptualisation post-moderne, autant de propositions qui du sein même de la sociologie contestent l'idée même de société. Et il est vrai que le mouvement d'affaiblissement de la domination du politique, la crise de l'Etat tout du moins dans ses formes providentielles, rendent problématique un horizon théorique de ce type.

Quelle est la représentation de la vie sociale suggérée par l'idée de petite société ? Quelle forme particulière du lien social émergerait dans ses différentes configurations locales ? Mieux, en quoi l'expérience des petites sociétés peut-elle nous aider à conceptualiser notre rapport occidental au lien social, à la société, à la culture, voire à la civilisation¹ ? Une utopie est-elle encore possible alors que nous éprouvons les pires difficultés à imaginer un ordre

¹ En ce sens, le dernier ouvrage d'Irène Théry, *La distinction de sexe, une nouvelle approche de l'égalité* (Odile Jacob, Paris, 2007) nous propose des voies fécondes pour penser les « rapports de sexe » à partir des travaux d'anthropologie et pointer le particularisme de notre universel en ces matières. Cette perspective n'est d'ailleurs pas sans évoquer celle de Georges Balandier, lui-même anthropologue, lorsqu'il théorisait les vertus du détour pour repenser les catégories de la sociologie occidentale dominante au tournant des années 60.

social non assujetti à l'économie et qui intègre les évolutions contemporaines portées de manière radicale par certains via le communautarisme ?

Si l'on parle de petite société, c'est bien parce qu'il se passe quelque chose dans le monde qui ne se passait pas avant. C'est comme si la globalisation rendait possible la constitution d'espaces sociaux autonomes et polymorphes. La fiction de la clôture de l'État-nation volerait alors en éclats : apparaît alors la petite société, à nue sans la protection/ domination de l'Etat nation soi disant souverain et indépendant. La petite société pose avec acuité la question de l'État nation et apporterait sa pierre à ceux qui proclament la fin des États-nations. Une petite société n'est telle que dans un rapport particulier, que dans un certain état du contexte des rapports de force mondiaux. Les titres des communications de ce colloque sont à cet égard nets : « à l'heure de la mondialisation », « à l'heure de la transformation globale », « à l'heure de l'intégration européenne », « après 89 », « internationalisation ». Ces titres ne sont pas que le reflet d'une mode ou une simple facilité de langage : il y avait des petits états, des petites nations et maintenant tout change, il y a des petites sociétés. Et alors tout devient compliqué car autant les frontières de l'état sont claires (même si les infinis conflits de frontières justement attestaient de la présence « en dessous » des sociétés), autant les frontières des petites sociétés sont difficiles à déterminer. Là encore les communications du colloque sont nettes : à partir d'anciens états nations que sont la Bulgarie, la Roumanie, la Tunisie, l'Algérie, la Turquie, la confédération helvétique, sans oublier le Québec bien représenté, émergent les Roms, les hongrois de Transylvanie, les petites société moldaves, les territoires, les espaces d'insertion, la communauté amérindienne urone...

Et on constate aussitôt qu'il y aurait...des petites sociétés à l'intérieur même des petites sociétés : des communautés sont appelées petite société. Mais est-ce la même chose ? Que se passe-t-il quand la communauté s'envisage comme (petite) société ? On voit bien à cette occasion que le travail de clarification est nécessaire : pourquoi vouloir utiliser la notion de société en lieu et place de celle de communauté ? Peut-on parvenir à distinguer vraiment communauté et petite société ?

Sans doute est-ce la question de l'identité qui est en jeu : on parle de petite société quand on est confronté à la fin des frontières d'appartenance (de ce point de vue l'État nation protégeait les petites sociétés), on parle de petite société quand l'Autre est là, quand l'autre peut devenir le même ou surtout plus grave quand le même peut devenir l'autre.

La question des petites sociétés serait donc celle-là : celle de l'identité à partir de l'autre. Certes c'est un cliché et de nombreux historiens ou anthropologues auront beau jeu de démontrer la banalité de cette conception de l'identité. Pourtant le nouveau est bien que cette conception est posée du sein même des sociétés. Et de ce point de vue la question des petites sociétés est bien contemporaine. C'est une autre manière de poser la question de la société du risque à la manière de Beck : il n'y a plus de causes externes, tout est réintroduit dans la société ; la petite société c'est le sentiment de cette confrontation à elle-même de la société. Simplement la notion de petite société n'interprète pas le mouvement. Si pour Beck la société post-industrielle est une destruction de la société industrielle, la notion de petite société ne se prononce pas sur le mouvement : elle laisse ouvert l'avenir. Comme Beck, la petite société cherche à capter la nouveauté du monde social : « ce que nous a appris la contamination radioactive, c'est que c'en est fini de « l'autre », fini de nos précieuses possibilités de distanciation² ».

C'est bien pour cette raison qu'il est difficile de définir la petite société : il n'y a pas de définition, c'est juste une posture, une façon d'envisager le monde social. La petite société est l'expression timide et discrète du nouveau rapport entre science et société. On pourrait appliquer la notion de petite société à ce que dit Latour de Beck comme sociologue : c'est une notion généreuse.

Maurice Richard : la petite société incarnée

Pour donner en quelque sorte un exemple de ces propos, un exemple empirique pour attester de l'ancrage de ces représentations, il est possible d'évoquer la figure de Maurice Richard comme « symbole » si l'on veut de la petite société. En effet, Maurice Richard occupe bien une place à part dans la vie politique du Québec : par exemple, il est mobilisé dans le débat Aquil/Trudeau bien restitué par Joseph-Yvon Thériault³. Pour ceux qui ne le connaissent pas c'est-à-dire pour tous nos amis non québécois ici présents Maurice Richard est un joueur de hockey qui a été aimé et adulé comme aucune autre figure sportive de la nation québécoise.

² Ulrich Beck, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Champs, Flammarion, Paris, page 13.

³ Joseph-Yvon Thériault, « Le désir d'être grand », in *Petites sociétés et minorités nationales, enjeux politiques et perspectives comparées*, Jacques Boucher et Joseph-Yvon Thériault (dir.), Presses Universitaires du Québec, Québec, 2005.

La Québec en a fait un mythe, c'est-à-dire que la nation a cru se reconnaître dans cet homme simple à la vie exemplaire⁴.

Mais en quoi Maurice Richard peut-il nous intéresser lorsque l'on tente de mieux cerner l'espace de sens de la « petite société » ? Un certain nombre de ses caractéristiques sont les suivantes et vont nous guider dans notre élaboration :

- il fait vibrer les foules et leur fibre patriotique (dans un ensemble qui ne constitue pas une patrie) ;
- il est discret et ne se révèle que dans l'adversité ;
- il est celui qui compte dans les cœurs, celui qui crée du lien entre les classes, entre les générations, entre les nations ;
- il est aussi celui qui appartient à tous, il est le commun (dans tous les sens du terme), celui que chacun voudrait avoir, pour lui et pour tous les autres ;
- il est celui qui est sacré ;
- il est également celui qui est reconnu par un nationaliste écossais (pourtant plus nationaliste que Sean Connery) ;
- il est celui qui nous fait dire : « la vie vaut la peine d'être vécue » ;
- enfin celui qui veut qu'on lui fiche la paix mais qui est disponible quand on vient le chercher ;

Ainsi Maurice Richard incarne la gloire et la faiblesse. Maurice Richard est commun, il fait signe vers chacun et en même temps il porte ce que l'on peut appeler des valeurs, universalisables si l'on veut tout du moins aux yeux de sa communauté du moment. Maurice Richard est donc la petite société incarnée. Il n'est pas un chef (il ne se pose pas comme chef), il n'est pas un leader. Il est un point de tension, point de passage obligé pour ceux qui veulent accéder à l'universel.

Maurice Richard est peut-être à la fois dans la culture et la civilisation, un pied dans la communauté, un pied dans le monde commun. Il n'est pas mondialisé, mais il est la reconnaissance que l'autre peut également être un autre moi-même.

Maurice Richard est un foyer civilisationnel, mais un parmi d'autres. Il est l'incarnation de la petite société car son destin était fragile et il le savait. Son destin est la fragilité (il a eu en effet plusieurs blessures), sa fragilité a d'ailleurs été utilisée contre lui pour lui refuser l'accès

⁴ Pour une histoire mythique de Maurice Richard, nous renvoyons à l'ouvrage inspiré de Paul Daoust, *Maurice Richard, le mythe québécois aux 626 rondelles*, Editions Trois-Pistoles, Québec, 2006.

à son destin sans voir que cette fragilité était la puissance de son destin. Si Maurice Richard n'avait pas été fragile, il n'aurait pas été Maurice Richard. C'est sans doute un des points de différence avec d'autres « stars » ou idoles issues de milieux sportifs et dont l'aura dépasse le monde du sport. Qui fait que Zidane n'est pas le symbole d'une petite société mais seulement d'une France black-blanc-beur qui gagne.

Maurice Richard est donc, pour reprendre les termes de Joseph-Yvon Thériault la question même des petites sociétés puisqu'il se situe au point de contact entre la culture et la civilisation.

Alors, quelle épistémologie peut soutenir ces réflexions ? Quelle posture épistémique pour reprendre une expression chère à Svetla Koleva ?

Monde vécu, sujet ou société : quel substrat théorique pour les « petites sociétés » ?

La sociologie est riche de différentes conceptions, de multiples théories générales de la société. Si l'on veut fonder en raison sociologique la notion de petite société, il est nécessaire d'envisager ces propositions théoriques à l'aune de ce que la notion de « petite société » veut signifier. Inversement, l'apport des petites sociétés doit aussi éprouver les théories disponibles et tester leur pertinence lorsqu'elles sont confrontées au matériau empirique apporté par les « petites sociétés ». S'il n'existe pas en sociologie de science normale, il est cependant inévitable d'envisager les paradigmes existant afin de tester ensemble et l'idée de « petite société » et la résistance des paradigmes. Ni inductif, ni déductif ce mouvement cherche à tenir ensemble le domaine de l'empirie et celui de la théorie.

Dans le cadre de cette introduction, nous ne pourrons pas bien sûr faire cet exercice qui ne peut d'ailleurs que s'effectuer à partir des différentes occurrences empiriques mobilisées par les différents intervenants. Nous nous contenterons de quelques remarques afin d'initier la réflexion et de montrer le chemin difficile mais nécessaire de la confrontation épistémologique et théorique.

Pour commencer, il est difficile de ne pas penser à la métathéorisation de Jurgen Habermas ayant pour concepts centraux les « systèmes » et les « mondes vécus ». Rappelons brièvement que si aujourd'hui pour Habermas on est plutôt confronté à une époque de colonisation des mondes vécus par les systèmes, cela n'a pas toujours été le cas : les mondes vécus ont donné naissance aux systèmes et fut une époque où les systèmes étaient au service des mondes

vécus. L'idée de petite société voudrait dire que, peut-être, la colonisation des mondes vécus n'est pas la fin de l'histoire, que les mondes vécus disposent de ressources pour à nouveau proposer une nouvelle configuration des systèmes. Métathéorie du social particulièrement abstraite mais que l'on ne peut pas ne pas évoquer ne serait-ce qu'en lisant le titre de ce colloque.

Si les petites sociétés font signe vers les mondes vécus elle peuvent également faire signe vers la notion de sujet. La fragilité évoquée à propos de Maurice Richard, l'acceptation de la petitesse revendiquée et proposée par Joseph-Yvon Thériault font signe vers cette notion de sujet proposée par Alain Touraine, notion elle-même peu stabilisée et fortement contestée par d'autres approches.

Qu'est-ce que le sujet ? C'est celui qui résiste, par exemple le petit chinois face au char de la place Tiananmen rendu célèbre par une photo qui a fait le tour du monde. Cette résistance, même si elle est le fait d'un individu isolé est en fait porteuse de sens, de développement de société aurait dit Renaud Sainsaulieu⁵ (sans doute aujourd'hui formulerait-il la problématique des petites sociétés comme sociologie du développement de société, expression qu'il lui arrivait de faire sienne). La notion de sujet donc peut contribuer à éclairer ce dont les petites sociétés sont porteuses. Mais, le sujet ne recouvre pas complètement ce que porte la petite société. Et ce n'est pas au fond étonnant car Alain Touraine, il y a 25 ans déjà, évoquait dans la Revue Française de Sociologie l'idée d'une « sociologie sans société » (1981). Le sujet tourainien n'est en réalité que l'aboutissement de cette réflexion.

Touraine évoquait la discontinuité des représentations de la vie sociale. La sociologie pouvait très bien être envisagée comme une représentation particulière de la société qui selon lui déjà à cette époque se décomposait sous nos yeux. Parler de petite société c'est alors réaffirmer une conception sociologique de la vie sociale sous une forme particulière dont nous voulons affirmer qu'elle n'est pas morte.

Pour Touraine, la sociologie s'est constituée par le croisement de deux modes successifs de représentation de la société bien représentés par les concepts d'institution et d'évolution. C'est leur assemblage qui fait apparaître l'idée de société et par conséquent la sociologie définie comme l'étude de la société. Aujourd'hui cela s'écroule.

⁵ Renaud Sainsaulieu est d'ailleurs à l'origine, avec d'autres, du comité de recherche qui nous réunit aujourd'hui, dont l'intitulé original était « sociétés balkaniques ».

Or le mot-clé de notre colloque semble vouloir affirmer le contraire. Qu'est-ce qui nous autorise à parler de société ? En quel sens précis nous emparons-nous de ce terme ?

La notion de société a été étroitement associée à celle d'institution par l'idée de la fonction que chaque institution remplit pour la survie d'un ensemble concret nommé société : différenciation sociale, division du travail, échange en constituent les traits principaux avec un rôle de l'Etat limité, une classe dirigeante puissante, un changement endogène. Tout cela est lié à l'idée nationale, à celui de gouvernement de territoire, de collectivité politique. La société c'est l'idéologie des nations en formation, écrit Touraine.

Alors : la petite société ne serait-elle que le développement contemporain de cette idéologie ? Au fond, le qualificatif petite ne changerait pas vraiment grand'chose au substrat théorique qui permettrait d'en rendre compte.

La petite société serait-elle la société sans l'Etat ? La société sans la nation ? La petite société serait-ce ce qui résiste à l'empire pour employer une terminologie à la mode ? De ce point de vue l'Europe constituerait-elle une petite société ? Joseph-Yvon Thériault nous en parlera tout à l'heure.

Puis deux nouvelles idées fondamentales apparaissent : la reconnaissance des rapports sociaux comme soubassement des institutions et du gouvernement et la découverte de l'action créatrice c'est-à-dire orientée par des fins culturelles. Ce qui détruit l'idée classique de société pour Touraine c'est surtout « la capacité illimitée de notre type de société d'agir sur lui-même, car cette puissance détruit toutes les images de la nature sociale ». La disparition de l'idée de société met à une place centrale celle de rapports sociaux. Les rapports sociaux ne sont pas les relations sociales. Une relation sociale est le couple formé par un rôle, une attente de rôle dans une institution placée elle-même dans un champ de normes sociales et de valeurs culturelles. Un rapport social est l'interaction dont le résultat invente et produit ce qui deviendra par la voie de l'institutionnalisation un élément de la situation sociale.

Alain Touraine articule donc fort bien sociologie de l'action et fin de l'idée classique de société : « comment atteindre au-delà des catégories institutionnalisées de l'organisation sociale et au-delà même des mécanismes politiques de changement, les rapports sociaux de production de la société par elle-même ? »

Est-ce cela que nous tentons de faire aujourd'hui avec l'idée de petite société ? La sociologie de l'action est-elle le substrat épistémologique de l'approche par les petites sociétés ? Certains ici contesteront certainement cette façon d'envisager la notion de petite société, notamment la conception des rapports sociaux...

Pourtant, en l'état actuel des choses, nous ne disposons pas de concepts. L'opposition entre culture et civilisation peut servir de point d'appui, mais ce n'est pas suffisant pour élaborer une théorie sociologique de la petite société.

Le projet des petites sociétés : redonner des intentionnalités à la civilisation moderne ?

Dans son dernier ouvrage, Patrick Pharo propose une réflexion sur le sens moral de la civilisation dans les conditions du monde social contemporain, c'est-à-dire celles d'un âge marqué par des concurrences extrêmes et aussi par une immense créativité et par une émancipation vis-à-vis de tous les tabous arbitraires. Pour lui il existe deux conceptions de la rationalisation de la société :

- la première, technique et économique, se limite aux moyens rationnels par lesquels on cherche à atteindre certaines fins, quelles que soient ces fins. Conception qui n'est peut-être qu'une « expression transfigurée d'une course aux utilités ».
- l'autre, essentiellement politique et sociale se consacre à la recherche des meilleures fins qu'une société ou l'humanité devrait rationnellement se donner. Conception qui n'est souvent qu'un déni systématisé de la contingence de l'ordre du monde.

Mais puisque l'homme n'existe qu'une seule fois pour l'éternité dans le monde des hommes il a besoin « de savoir comment s'y tenir en conscience, mais aussi avec le plus grand bonheur possible ». Il est donc nécessaire d'éviter à la fois la transfiguration et le déni de l'ordre naturel de la vie sociale et d'essayer de préciser les moyens dont disposent les humains pour réfléchir moralement et infléchir pratiquement cet ordre naturel et il propose six thèses pour une rationalisation morale de la société :

1 . le monde tel qu'il est n'est voulu par personne, même si les agents humains veulent une grande partie de ce qu'ils font ;

2. les cultures humaines sont, sous toutes leurs formes, régies par les lois naturelles de la vie ;

3. l'amendement des conditions naturelles de vie humaine par le travail civilisationnel de la raison ne peut être que marginal et progressif ;
4. la réflexivité rationnelle est la meilleure méthode trouvée par les hommes pour tester la résistance de leurs actes à la critique morale ;
5. le principe moral le plus sûr issu de l'expérience historique moderne est que si la souffrance n'existait pas tout serait permis, mais que, comme elle existe, toute souffrance induite est interdite ;
6. les différents domaines de la vie humaine ne relèvent pas forcément d'un jugement de moralité ou d'immoralité, certains étant simplement indifférents, même s'ils peuvent faire aussi l'objet d'une réflexion rationnelle.

L'ensemble de ces six points constitue bien sûr un projet cohérent mais que chacun pourrait discuter. Si nous le proposons, ce n'est en rien pour imposer une conception normative de l'épistémologie des petites sociétés. Simplement nous avons envie, à l'occasion de ce colloque de le proposer à la discussion et à l'épreuve des différents matériaux que vous apportez. S'il peut constituer le fondement méthodologique civilisationnel de l'étude et du projet des petites sociétés, ce n'est qu'au terme de ce colloque que nous pourrions l'envisager.

Conclusion

Monde vécu, sujet, sociologie de l'action, sens moral et civilisation, autant de concepts et d'approches, parmi d'autres, qui peuvent nous aider à soutenir l'idée de petite société mais dont on pressent qu'aucun ne recouvre complètement ce que petite société veut (voudrait) signifier.

Pour le moment, je resterais donc sur gloire et fragilité, deux mots qui ne sont certes pas (encore ?) des concepts soutenablement sociologiquement et je laisserais en suspens la question de l'institution et de l'institutionnalisation. C'est en effet bien cela la question des petites sociétés : que serait une société sans institution ? Que serait une société qui ne serait que par l'horizon possible mais non certain de son déploiement ?

Aussi ce colloque peut être envisagé comme un effort pour réactiver dans l'esprit des sociologues les potentialités de « l'institution imaginaire de la société ». Entre le tout organique, niveau privilégié qui soumettrait l'ensemble des éléments à sa propre logique et l'intersubjectivité originaire de ces mêmes éléments, la « petite société » prenant acte des nouvelles formes de cosmopolitisme, s'affirme alors comme le lieu d'une articulation originale et contemporaine du politique et du culturel. Mais ses nombreuses occurrences restent encore à découvrir. De ce point de vue il y a une vraie pertinence à vouloir défendre ce terme auprès de la communauté scientifique et j'espère que ce colloque nous en convaincra tous.